



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 8 décembre 2022 -

Délibération n°3.4.08/12/2022

relative au maintien des licences professionnelles suspendues
(IUT Annecy)

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Licences professionnelles suspendues (IUT Annecy)

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31
Quorum : 16
Membres présents : 15
Membres représentés : 6
Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 21

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le maintien des licences professionnelles suspendues (IUT Annecy), telles que présentées en séance et décrites en annexe.

Chambéry, le 15 décembre 2022

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez 

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 05 JAN. 2023

Transmise au recteur le : 05 JAN. 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 8 décembre 2022 -

Point n°3.4 de l'ordre du jour

3. Année universitaire 2022-2023

3.4 Licences professionnelles suspendues (IUT Annecy)

A la rentrée 2022, sur les 24 licences professionnelles (LP) proposées par l'IUT Annecy, 17 trouvent leur place au sein des parcours de BUT et 7 font l'objet d'une demande de licence professionnelle suspendue :

- 3 LP réalisées en partenariat avec OSV (avec tous les enseignements en anglais) OSDD/OMC/OISP,
- la LP TGI réalisée avec la CCI74 est complètement adossée au secteur immobilier,
- la LP MCIM adossée au secteur médical sur une niche très recherchée (maintenance des équipements médicaux),
- la LP TCI (technico-commercial) relève complètement d'une double compétence,
- la LP CMAODP apporte une réponse aux industriels qui sont en difficulté de recrutement sur ces métiers.

Pour toutes ces formations, l'insertion professionnelle est très importante, sachant par ailleurs que les offres d'emploi des entreprises sont supérieures au nombre de diplômés.

Une demande spécifique concerne la LP RSM qui fait l'objet d'une autorisation exceptionnelle car elle s'adresse à des sportifs de haut niveau dont le cursus est étalé sur un temps plus long. Ces étudiants intégreront un parcours de BUT TC.

► Il est proposé à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) d'approuver les demandes de licences professionnelles suspendues proposées par l'IUT Annecy.